

Québec, le 5 novembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Affaires intergouvernementales
canadiennes et de la Francophonie canadienne
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-LeMay, 1^{er} étage
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Questions sur la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

Cher collègue,

Lors de la séance de l'Assemblée nationale du 20 octobre 2015, le député de Rosemont, M. Jean-François Lisée, m'a adressé les questions écrites suivantes, en lien avec la phase II de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées :

- Quel est l'échéancier du ministre pour le lancement de la phase II de la Stratégie?
- Peut-il confirmer que les contrats d'intégration au travail (CIT) feront partie des mesures de la phase II de la Stratégie et qu'ils seront financés de manière à permettre à davantage de personnes d'en bénéficier?

L'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées sont des priorités pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En 2014-2015, 34,3 M\$ ont été investis dans la mesure CIT et 76,3 M\$ dans le Programme de subvention aux entreprises adaptées, deux mesures destinées exclusivement aux personnes handicapées.

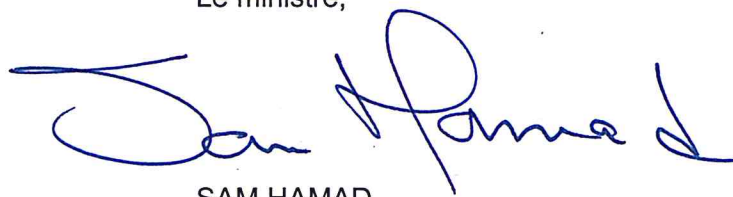
De plus, les personnes handicapées ont accès à l'ensemble des mesures et services d'Emploi-Québec. Depuis le lancement de la Stratégie en 2008, la participation des personnes handicapées aux services publics d'emploi a crû de 64,6 %, passant de 19 309 participants en 2007-2008 à 31 736 en 2014-2015, et les sommes qui y sont consacrées sont passées de 93,0 M\$ à 155,2 M\$ de 2007-2008 à 2014-2015.

...2

Le lancement de la phase II de la Stratégie a été reporté afin de compléter différents travaux en cours qui touchent l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Par ailleurs, à ce stade-ci, aucune modification à la mesure CIT n'est prévue.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sam Hamad', with a stylized flourish at the end.

SAM HAMAD